Image not found or type unknown

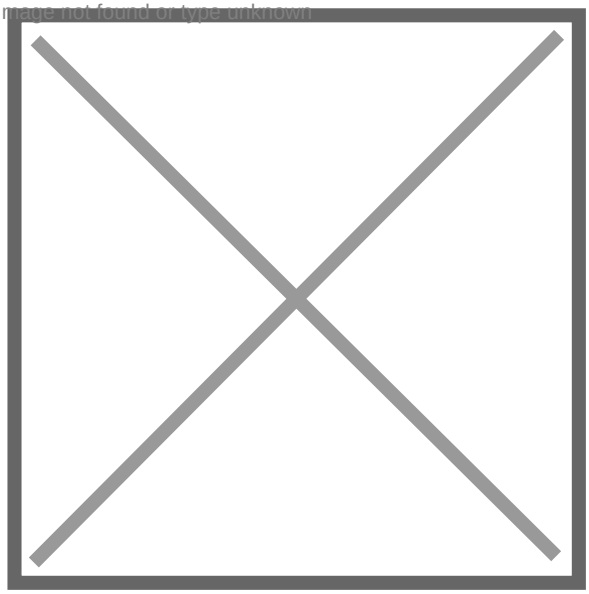

Quelle demande de visa faire ?

Par **emi13031986**, le **07/03/2013** à **15:10**

Bonjour à tous
J'aide actuellement une amie de nationalité américaine dans ses démarches administratives. En l'espèce elle est actuellement étudiante en France et souhaiterait monter une entreprise, d'achat-vente d'antiquité tout en poursuivant ses études d'histoire de l'art. Le statut fiscal d'auto entrepreneur l'intéresse mais se pose le problème du visa car elle détient un visa étudiant longue durée. Mes questions sont les suivantes :
- Quel type de visa demander pour la conciliation de ses deux statuts ?
- Peut-elle obtenir le statut d'auto entrepreneur ou doit-elle créer une société (de type EIRL par exemple) ? Et dans ce cas quel visa demander ?
Une dernière alternative, s'offre à elle, ses parents exerce le même type d'activité aux USA, serait-il alors préférable de la déclarer en tant que salariée de l'entreprise de ses parents et travaillant en France ? (est-ce plus simple administrativement parlant ?)
Merci par avance pour vos réponses.

Par **citoyenalpha**, le **08/03/2013** à **06:04**

Bonjour

le changement de statut n'est pas de droit pour les étudiants et les préfectures sont particulièrement réticentes à cet égard.

Pour ma part puisque votre amie est toujours étudiante, que le statut d'étudiant permet de travailler à condition de ne point dépasser le quota horaire et que ses parents exercent la même activité aux USA il serait préférable d'envisager une fonction en tant que salarié de

l'entreprise américaine.

Ainsi point de changement de statut et cela lui permettra de voir si l'activité est rentable afin de justifier sa demande de changement de statut en vu de la création d'entreprise une fois ses études terminée.

Voici un lien d'information qui peut vous aider:

http://www.questionsdetrangers.com/changement-de-statut-pour-devenir-auto-entrepreneur-une-solution-envisageable/

Restant à votre disposition

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés